

**ANALYSE DES ACTIONS HUMANITAIRES DU PROGRAMME
ALIMENTAIRES MONDIAL (PAM) A DJIBOUTI CAPITALE POUR UN
RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS
PAUVRES**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER 2 EN
MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET
ORGANISATIONS
OPTION : MANAGEMENT DES CRISES ET ACTIONS
HUMANITAIRES**

Présenté par

NEIMA AHMED NOUR

Jury d'évaluation du stage :

Président :

Membres et correcteurs :
.....
.....

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à toutes et à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

J'adresse un remerciement particulier au corps enseignant et au personnel de l'administration de 2IE.

TABLE DES MATIERES

I.	Contexte et justification.....	4
II.	Objectifs et hypothèses de recherche.....	5
II.1.	Objectifs de l'étude.....	5
II.2.	Hypothèses de recherche.....	5
III.	Matériels et méthodes.....	6
III.1.	Méthodologie utilisée et déroulement de la mission	
III.2.	La revue de littérature.....	6
III.3.	Développement des outils de collecte pour les entretiens	6
III.4.	Méthode d'échantillonnage	6
III.4.1.	Choix des sites à enquêter dans la ville	6
III.4.2.	Choix des bénéficiaires à enquêter par site	6
VI.3.	Caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées.....	14
VI.4.	Présentation des forces, faibles, opportunités et menaces à permettre aux populations de faire face aux chocs futurs dans le cadre des projets d'urgences.....	16
-	Le ciblage des bénéficiaires	17
	Organisation des foires aux semences.....	18
	Organisation des foires aux petits ruminants	18
-	le suivi post-distribution	19
VII.4.	Analyse des forces, faibles, opportunités et menaces des CECI à permettre aux populations de faire face aux chocs futurs dans le cadre des projets d'urgences.....	21
VII.4.1.	Analyse des facteurs internes.....	21
VII.4.2.	Analyse des facteurs externes	22
V.3.	Analyses des effets des transferts monétaires sur la communauté.....	23
V.3.1	Les effets des programmes de transfert monétaires sur le plan économique et social ..	23
V.3.2.	Effet des transferts monétaires sur le renforcement de la cohésion sociale.....	24

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Situé dans la corne de l'Afrique, sur le golfe d'Aden à l'entrée sud de la mer rouge, Djibouti a une superficie de 23 000 km² sur laquelle vit une population estimée à 1 020 429 habitants dont

environ 30% habitent en milieu rural et 70% en milieu urbain (58% dans la capitale) et 35% de la population moyenne a moins de 15 ans. Selon le rapport des Nations Unies (NU) sur le développement humain 2016, Djibouti est classé au 172ème rang (sur 188). D'après les résultats de l'EDAM41, le taux d'incidence de la pauvreté globale est de 35.3% (20.8% pauvreté extrême).

Djibouti connaît une croissance économique soutenue depuis plusieurs années : 6,5% de croissance du Produit National Brut (PNB) en 2016 et prévision de 7% pour 2017. Le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant était de 1,360 EUR en 2016. Cependant, le pays se caractérise par une structure économique en dualité dans laquelle un secteur moderne, basé sur des revenus de rente provenant des ports, des bases et des contingents militaires étrangers implantés dans le pays, coexiste avec un large secteur informel. Bien que les secteurs de la construction, de l'hôtellerie et des télécommunications se développent progressivement, leur poids dans l'économie reste néanmoins faible. Les activités du secteur tertiaire représentent 79,2 % de l'économie djiboutienne (55 % pour le commerce et les services marchands, 17,3 % pour les services non marchands) et l'ensemble du secteur tertiaire emploierait plus de 70 % de la population active. Cette croissance soutenue ne s'est pas traduite par une amélioration perceptible des conditions de vie de la population Djiboutienne. Le taux de chômage s'élève à 39% avec une incidence majeure parmi les femmes (66%) et les jeunes (63%). La population croît à un rythme rapide, alimentée par une croissance démographique forte (taux de natalité à 27 %).

A cela s'ajoute le phénomène migratoire car Djibouti est également un pays de transit et connaît un flux migratoire élevé. Les migrants, originaires d'Ethiopie et de la Somalie pour la plupart, sont en transit pour la péninsule arabe avec un flux estimé par les autorités à 120.000 personnes en moyenne par an.

Ces migrations viennent grossir, temporairement ou durablement, les zones péri-urbaines de Djibouti ville et des chefs-lieux des régions, qui deviennent de véritables zones « tampons » d'occupation précaire. Afin de mieux gérer le flux migratoire et contribuer à la réduction de risques de santé publique, un centre médical a été aménagé dans le centre d'orientation et d'assistance des migrants à Obock, qui va permettre de soulager les centres sanitaires existants et offrir les soins de santé de base aux populations migrantes.

Au niveau national, le gouvernement a adopté en 2015 la "Vision 2035" afin de mettre en place les bases d'un développement maîtrisé et piloté. La Stratégie de Croissance Accélérée et de

¹ Dernière enquête Djiboutienne auprès des ménages réalisés par la DISED en fin 2017 ;

Promotion de l'Emploi 2015-2019 (SCAPE) qui en dérive est le plan national de développement pour la période 2015-2019 et constitue l'instrument d'orientation de la croissance économique, de l'emploi et du cadre de référence des actions de l'Etat en matière de développement. La SCAPE comprend quatre axes stratégiques : (i) la croissance économique, la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé, (ii) le développement du capital humain, (iii) la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles, et (iv) les pôles de développement régionaux et le développement durable.

L'intervention financée par le fond fiduciaire de l'Union Européenne à travers le PAM et le HCR permettra aux deux parties de continuer à travailler étroitement durant les trois prochaines années dans la mise en œuvre de projets qui visent à l'intégration socio-économique des membres les plus vulnérables présents sur le territoire Djiboutien, en soutien direct avec la stratégie nationale de protection sociale.

II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE

II.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette recherche vise à analyser la contribution des actions humanitaires du PAM au renforcement de la résilience des populations pauvres de Djibouti. Plus spécifique, il s'agira pour nous de :

- analyser le contexte général du Djibouti ;
- décrire les actions humanitaires du PAM à Djibouti capitale ;
- apprécier la mise en œuvre de ces actions.

II.2. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Face à ces préoccupations, les hypothèses suivantes sont formulées afin de tester leur validité dans le but de les confirmer ou de les infirmer.

- le Djibouti présente un contexte favorable à la mise en œuvre des actions humanitaires ;
- Dans la capitale, les actions humanitaires cadrent avec les besoins des populations ;
- les actions sont mises en œuvre et présentent des résultats probants

III. MATERIELS ET METHODES

III.1. Méthodologie utilisée et déroulement de la mission

L'évaluation a été conduite selon la méthodologie suivante : (i) Revue de littérature sur le sujet,

(ii) développement et amendement des outils de collecte des données, (iii) entretiens avec les acteurs sur le terrain (animateurs du projet, bénéficiaires) et (iv) analyse des données / informations et rapportage.

III.2. La revue de littérature

La revue de littérature de cette étude s'est faite à travers l'exploitation de la documentation pertinente sur l'existant et les études déjà menées sur la microfinance communautaire dans son ensemble. Cela a permis de collecter les données secondaires et de développer des outils pour les données primaires à collecter.

III.3. Développement des outils de collecte pour les entretiens

Deux types d'outils de collecte ont été utilisés : un guide d'entretiens et un questionnaire.

Le guide d'entretien a été administré aux responsables des sites retenus pour cette recherche à travers un focus groupe.

Le questionnaire a été adressé aux bénéficiaires, aux animateurs recrutés à cet effet.

III.4. Méthode d'échantillonnage

III.4.1. Choix des sites à enquêter dans la ville

Dans la ville de Djibouti, des sites à enquêter ont été identifiés en fonction de certains critères (ancienneté, effectif des bénéficiaires, localisation etc.). Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé la technique du tirage aléatoire pour identifier et retenir 5 sites d'enquête.

III.4.2. Choix des bénéficiaires à enquêter par site

Dans ces sites, les bénéficiaires ont également été choisis à travers un tirage aléatoire simple pour le focus groupe. Toujours à travers un tirage aléatoire, nous avons choisi les membres de ces groupes pour administrer le questionnaire. Quant aux agents terrain, tous les animateurs du projet ont été interviewés.

IV- DEFINITION DES CONCEPTS

Résilience : aptitude des personnes, endroits et écosystèmes exposés à une contrainte à se rétablir et à amortir et s'adapter aux contraintes et perturbations futures (LOUISE (S), 2005). La résilience est aussi définie comme la capacité des femmes, des hommes et des enfants à faire valoir leurs droits et à améliorer leur bien-être malgré les chocs, les pressions et les incertitudes

(**OXFAM, 2014**). Concept à la mode, la résilience s'impose désormais tant dans les recherches académiques que dans les pratiques gestionnaires. La polysémie du terme nourrit de nombreux débats sur son utilisation et sa pertinence. Le terme dévient alors une sorte de mot valise sollicité à des fins très diverses, à l'instar d'autres notions en vogue(durabilité, gouvernance, etc.) qui sont d'ailleurs souvent attachés.

Certains chercheurs ont jugé le concept de la résilience trop vague pour être utilisé dans une démarche de réduction des risques (**Manyena, 2006**). D'autres l'accusent d'être pluridisciplinaire (économie, écologie, gestion des risques) et qu'il s'est largement répandu en dehors de ces champs disciplinaires d'origine : sciences de l'ingénieur, écologie, psychologie (**GERALDINE D, SAMUEL R et al, 2012**).Pour ces chercheurs, il ne faut pas confondre résilience et résistance. Pour eux, la résilience s'appuie sur la capacité d'adaptation et suppose donc la souplesse et la plasticité alors que la résistance implique l'opposition et la rigidité.

Afin de donner une définition opérationnelle, compréhensible et intuitive de la résilience FOLKE et al, 2002 l'ont définie comme « l'antipode » de la vulnérabilité : la résilience devient l'antonyme de la vulnérabilité, son pendant positif, alors que la vulnérabilité renvoie à une connotation négative, à une incapacité, la résilience devient la propriété désirable d'un système vers laquelle la gestion doit tendre.

Selon **SOMA A., 2015**, le concept de résilience est assez complexe vu la profusion des définitions qui lui sont attribuées. Ces définitions selon les disciplines sont contenues dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°2 : ESQUISSE SYNTHETIQUE DES DEFINITIONS DE LA RESILIENCE

Domaines	Esquisses de définition
Physique	Capacité d'un métal à résister aux pressions et à reprendre sa structure initiale après avoir été déformé

Psychologie	Capacité de se refaire une vie et de s'épanouir en surmontant un choc traumatique grave
Economie	Capacité à revenir sur la trajectoire de croissance après avoir encaissé un choc
Sociologie	Capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'évènements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères
Ecologie	Capacité d'un écosystème, d'une espèce ou d'un individu à récupérer un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation
Géographie	Capacité d'un système socio spatial à récupérer d'une perturbation et à diminuer les impacts attendus lors d'une perturbation ultérieure, notamment grâce à l'apprentissage et à l'intégration
Changement Climatique	Mesure de la persistance des systèmes et de leur capacité à absorber le changement et la perturbation et toujours maintenir les mêmes relations entre les variables des populations ou d'un territoire
Informatique	Capacité d'un système réseau informatique à continuer de fonctionner en cas de perturbations.
Armement/Aérospatial	Capacité d'un système embarqué à tolérance de panne, de pouvoir continuer de fonctionner en mode dégradé tout en évoluant dans un milieu hostile.

Source : Soma A., novembre 2015

Vulnérabilité : L'usage du concept de vulnérabilité utilisé dans les études de risque remonte à une trentaine d'années et s'est surtout généralisé au cours de la dernière décennie. Cette notion a beaucoup évolué et demeure polysémique. Elle n'en reste pas moins une composante essentielle du risque au même titre que les aléas et plus récemment les enjeux (SOMA A. 2009).

La vulnérabilité au sens originel du terme (du latin «*vulnus*» qui signifie blessure), exprime le caractère de ce qui peut être blessé, frappé par un mal. Par extension, il est synonyme de fragilité face à une menace (D'ERCOLE R. et al. 1996).

La vulnérabilité correspond aussi à une exposition et à une fragilité ; c'est-à-dire un ensemble de circonstances qui exposent aux aléas et prédisposent à des pertes potentielles. La vulnérabilité humaine est le degré auquel les personnes risquent d'être exposées à un préjudice, des dommages, des souffrances et la mort (CORESUR/SAHEL, 2014).

Ce risque est fonction des conditions physiques, économiques, sociales, politiques, techniques, idéologiques, culturelles, éducatives et écologiques qui caractérisent le contexte de ces personnes.¹La vulnérabilité est liée aux capacités dont dispose une personne ou une communauté pour faire face à des menaces déterminées à un certain point dans le temps².

² Extrait du projet sphère

Selon **D'ERCOLE R. et al. 1996**, « la vulnérabilité renvoie à une prédisposition des populations à être affectées par un évènement préjudiciable externe, ou une incapacité de leur part à faire face aux désastres qui pourraient survenir. La capacité de réaction (copingcapacity) prend en compte les ressources que les populations peuvent mobiliser et les stratégies qu'elles peuvent mettre en œuvre pour limiter les dommages que causerait un aléa spécifique. La vulnérabilité est donc un phénomène permanent (qui ne disparaît pas entre deux évènements) et dynamique (en constante transformation) ».

V- DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés rencontrées lors de cette recherche ont été essentiellement :

- la non disponibilité de certains bénéficiaires due au fait qu'ils mènent d'autres activités ;
- la dispersion des sites à enquêter qui entraîne de grande distance à parcourir ;
- la réticence de certains bénéficiaires à répondre aux questions qui leur sont posées.

Face à ces difficultés, des stratégies ont été développées pour atteindre nos objectifs. Il s'agit essentiellement des explications apportées qui ont fini par convaincre les bénéficiaires réticents.

VI. RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la collecte des données sur le terrain en conformité avec les objectifs et résultats attendus. Ces données feront l'objet d'analyse dans le chapitre suivant.

VI.1. Le contexte Djiboutien est favorable à la mise en œuvre des actions humanitaires

Les actions humanitaires ont pour objectif de sauver des vies des personnes en détresse et/ ou d'alléger leur souffrance. Djibouti connaît une croissance économique soutenue depuis plusieurs années : 6,5% de croissance du Produit National Brut (PNB) en 2016 et prévision de 7% pour 2017. Le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant était de 1,360 EUR en 2016. Cependant, le pays se caractérise par une structure économique en dualité dans laquelle un secteur moderne, basé sur des revenus de rente provenant des ports, des bases et des contingents militaires étrangers implantés dans le pays, coexiste avec un large secteur informel. Bien que les secteurs de la construction, de l'hôtellerie et des télécommunications se développent progressivement, leur poids dans l'économie reste néanmoins faible. Les activités du secteur tertiaire représentent 79,2 % de l'économie djiboutienne (55 % pour le commerce et les services marchands, 17,3 % pour les services non marchands) et l'ensemble du secteur tertiaire emploierait plus de 70 % de la population active. Cette croissance soutenue ne s'est pas traduite par une amélioration perceptible des conditions de vie de la population Djiboutienne. Le taux de chômage s'élève à 39% avec une incidence majeure parmi les femmes (66%) et les jeunes (63%). La population croît à un rythme rapide, alimentée par une croissance démographique forte (taux de natalité à 27 %). La situation économique continue d'avoir un impact sur la population de réfugiés et d'autres personnes vulnérables qui ont peu de possibilités de devenir autonomes. En conséquence, les réfugiés, les demandeurs d'asile et d'autres groupes vulnérables continuent de dépendre fortement de l'assistance humanitaire. Djibouti a accueilli un grand nombre de réfugiés depuis quarante ans. Durant cette période, le pays a en effet maintenu une politique de portes ouvertes et aujourd'hui encore les Yéménites bénéficient d'une reconnaissance *prima facies*. Djibouti accueille actuellement 18.476 réfugiés et 8.535 demandeurs d'asile, originaires principalement des quatre pays voisins, Ethiopie, Erythrée, Somalie et du Yémen. Soit une population de 27.000 répartis entre la capitale Djibouti et les trois camps établis à l'intérieur du pays. Il s'agit d'une population jeune, composée à 50% de personnes en âge de travailler. Le nombre élevé de demandeurs d'asile pose un problème particulier, lié à une lourdeur administrative du comité d'éligibilité qui ne se réunit pas assez régulièrement.

Face donc à cette réalité de Djibouti, quelles sont les actions humanitaires mises en œuvre par le PAM ?

VI.2. Les actions humanitaires du PAM à Djibouti

Pour faire face à la vulnérabilité des populations de la capitale Djiboutienne, le PAM mène diverses activités dans le but de soulager la souffrance des populations.

Cette composante vise à soutenir la stratégie de protection sociale pour les populations pauvres et vulnérables mise en place par le SEAS grâce au PNSF. Ce programme prévoit des transferts monétaires pour les ménages pauvres et vulnérables recensés grâce à la mise en place du registre social. Le SEAS a également développé un plan d'action sociale de proximité avec les bénéficiaires ayant pour objectifs de former des assistants sociaux, d'ouvrir des guichets sociaux sur l'ensemble du territoire et de favoriser l'identification et la prise en charge des personnes et des familles nécessiteuses.

Depuis 2012, le PAM et le SEAS mènent un projet d'assistance alimentaire saisonnière via des transferts monétaires, d'une durée de 4 mois, dans les zones urbaines les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition de la ville de Djibouti. Le PAM et le SEAS visent à convertir ce projet dans la première phase du PNSF en zones urbaines, qui prévoit des transferts monétaires d'une valeur de 8,000 FDJ (42 EUR) pendant 12 mois par année, aux 4,000 ménages les plus vulnérables, directement sélectionnés par le registre social.

Au-delà des transferts monétaires, la priorité sera donnée au changement de comportements des ménages assistés, grâce à la mise en place de mesures d'accompagnement axées sur l'importance de l'assimilation de notions clés dans les domaines de la santé et de la nutrition. De plus, une série d'interventions qui ont pour objectif l'autonomisation des bénéficiaires du programme et aussi à renforcer les capacités des guichets sociaux à répondre aux besoins de la population. Dans le cadre de l'autonomisation des bénéficiaires, il est prévu de créer des coopératives basées sur le système de l'économie solidaire, qui bénéficiera de l'accompagnement et l'appui technique du SEAS.

En outre, des efforts seront entrepris afin de rapprocher une partie des jeunes bénéficiaires chômeurs du PNSF au projet de développement des compétences techniques et professionnelles mené par le PAM à Djibouti.

Enfin, le PAM et le SEAS travailleront ensemble afin de s'assurer que le registre social et le PNSF soient compatibles avec une future inclusion des réfugiés, de par le Décret N° 2017-410/PR/MI fixant les modalités d'exercice des droits fondamentaux des réfugiés et demandeurs

d'asile en République de Djibouti. En effet, le PAM et le HCR prévoient de conduire conformément un exercice de profilage des réfugiés à Djibouti. Ce profilage utilisera des outils et des critères harmonisés avec le *Proxy Means Testing* (PMT) du registre social. Dès que cet exercice sera finalisé, il sera possible d'utiliser le PNSF pour l'assistance aux réfugiés, qu'elle soit alimentaire ou non-alimentaire. Les activités mises en place sont :

- Fournir un support matériel et financier au système de couverture sociale djiboutien en zones urbaines pour 4,000 ménages Djiboutiens à travers des transferts monétaires mensuels
- Mettre en place des mesures d'accompagnement sous forme des Pratiques Sociales Essentielles (PSE) pour les bénéficiaires des transferts monétaires
- Créer une série de coopératives pour une proportion des bénéficiaires du PNSF
- Faciliter l'intégration des bénéficiaires du PNSF à participer à des formations techniques et professionnelles
- Renforcer les capacités techniques, matérielles, en équipements, logistiques et humaines du SEAS et assurer les transferts des compétences nécessaires
- Appuyer le SEAS dans la communication et le plaidoyer pour la mobilisation du financement pour faciliter l'inclusion des réfugiés et des migrants dans le système complet des filets sociaux Djiboutien
- Concevoir et mettre en place un plan de suivi et d'évaluation pour la composante PNSF
- Concevoir et mettre en place un plan de communication pour appropriation du projet

En plus de fournir des moyens de subsistance aux populations vulnérables, le PAM et d'autres organismes tels le HCR œuvrent pour la santé des citoyens. Dans l'application du plan national du CRRF, la composante clef sur le fonctionnement du mécanisme du PASS, servira d'instrument harmonisé pour le bénéfice de la population locale vulnérable et des réfugiés. Le PASS faisant partie du volet solidaire de l'AMU, s'adresse aux personnes qui n'ont pas de revenu suffisant pour bénéficier du régime d'AMU et à celles en situation d'extrême précarité.

Le HCR ayant conduit une étude de faisabilité de l'intégration des personnes "relevant de la compétence du HCR" dans l'AMU, a permis de renseigner cette composante. A titre indicatif, cette étude estime le besoin annuel à EUR 1 057 819 pour couvrir 80% la population ciblée, soit une moyenne de 27.000 réfugiés et demandeurs d'asile (le coût par personne du PASS étant estimé à EUR 47 par an, équivalent à 58 USD). Cela étant, en considérant le fait que le coût du 'paquet universel' pourrait être recalculé suite aux recherches qui seront menées par un consultant expert en santé publique en s'appuyant sur le SEAS dans la gestion technique et financière du projet, les projections sur le nombre d'individus assistés à travers le PASS seront alors faites sur la base d'un coût de 64 EUR (80 USD) par personne, équivalent à une potentielle hausse du 36%. De ce fait, le PAM, l'UNHCR et le SEAS, vont de concert redéfinir le fonctionnement du mécanisme du PASS dans ses premières années d'ancrage ; les critères d'éligibilité dans le PASS consisteront à l'identification des réfugiés et demandeurs d'asiles, ainsi que l'enrôlement progressif de 12,500 individus vulnérables parmi la population Djiboutienne, à partir de leur caractéristique. Néanmoins, les migrants n'étant pas couverts par la nouvelle loi sur les réfugiés et demandeurs d'asiles, continueront de bénéficier de la prise en charge par le ministère de la santé, notamment dans le centre médical du centre d'orientation et d'assistance des migrants géré par l'IOM. Le ministère a déjà déployé un médecin et un infirmier à plein temps au côté de l'IOM dans ces centres, et assure le transfert des cas les plus complexes vers le centre hospitalier des chefs-lieux. Toutefois, le PAM et le HCR en collaboration avec l'IOM plaideront pour une intégration partielle et puis complète de la population migrante en définissant les caractéristiques des bénéficiaires à prendre en charge. Pour pérenniser les efforts mis en œuvre par l'Etat ses partenaires et consolider l'appui institutionnel, cette intervention envisage le recrutement d'une équipe locale au sein du SEAS. Elle sera sélectionnée et formée grâce à l'aide du consultant expert en santé publique et qui collaborera directement avec les différents prestataires impliqués dans le PASS, tels que le Ministère de la Santé et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Cela contribuera au renforcement du système, tributaire du transfert des ressources actuellement allouées à la santé des réfugiés vers le système de santé national plaidé par l'UNHCR avec l'appui de ses partenaires. Les activités mises en place dans cette optique sont :

- Réaliser une étude de profilage des réfugiés en zones urbaines et comparer avec les données de l'étude qui sera menée par la Banque Mondiale sur les migrants dans le but d'harmoniser les critères d'éligibilités de la population de réfugiés et demandeurs d'asile dans le système

- Développer les capacités du SEAS dans la gestion technique et financière du PASS dans le but de pérenniser le système (expert international)
- Aligner et uniformiser les critères d'éligibilité pour la population locale vulnérable et les réfugiés et demandeurs d'asile dans le système PASS
- Renforcement du logiciel informatique du PASS et développement d'une nouvelle fonction technique pour suivre l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile vulnérables dans le système PASS (pour une proportion de 80 pourcent du nombre total de bénéficiaires)
- Développer une campagne de sensibilisation et d'information pour l'intégration des réfugiés et migrants dans le PASS et pour la population hôte
- Inclure progressivement les 12,500 individus vulnérables issus de la population hôte, réfugiés et les demandeurs d'asile dans le système PASS sur une période de trois ans
- Réaliser des évaluations de l'intégration et de l'utilisation des services des soins dans le cadre du projet PASS.

VI.3. Caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées

Cette session présente les caractéristiques des personnes enquêtées désagrégées par sexe et par tranche d'âge. Elle fait également état des activités menées par les membres qu'elle soit temporaire ou permanente.

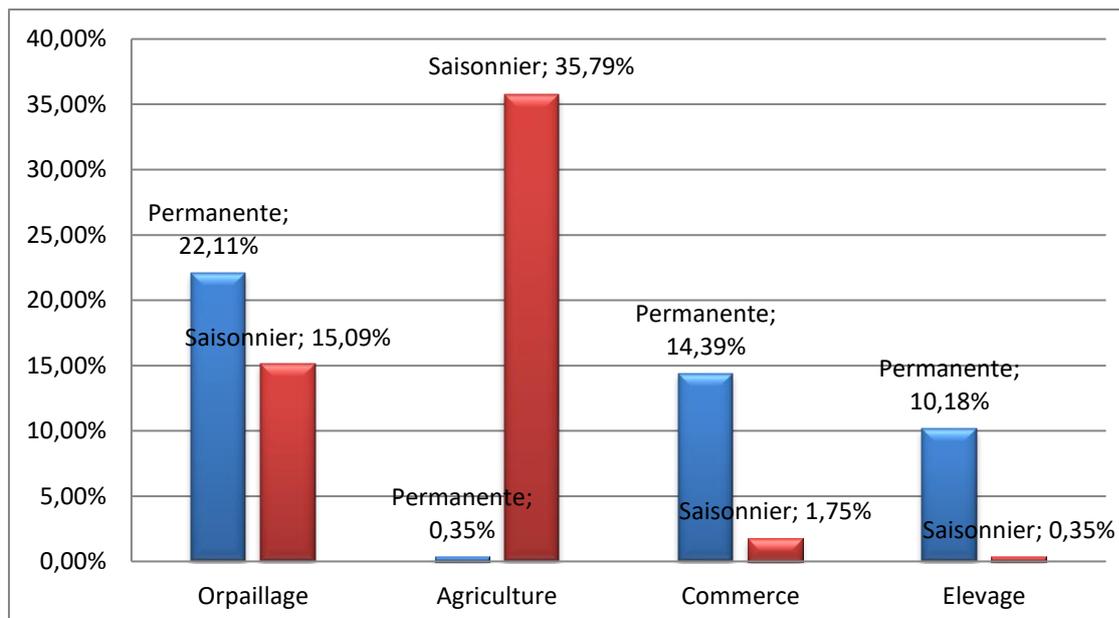
Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées par site et par tranche d'âge

Site	Âge	Total
------	-----	-------

			[15-30]	[30-40]	[40-50]	[50-plus]	
Site n° 1	Sexe	Masculin	3,3%	10,0%	10,0%	13,3%	36,7%
		Feminin	33,3%	13,3%	13,3%	3,3%	63,3%
	Total		36,7%	23,3%	23,3%	16,7%	100,0%
Site n° 2	Sexe	Masculin			16,7%	16,7%	33,3%
		Feminin	33,3%	23,3%	10,0%		66,7%
	Total		33,3%	23,3%	26,7%	16,7%	100,0%
Site n° 3	Sexe	Masculin		10,3%	10,3%	10,3%	31,0%
		Feminin	48,3%	13,8%	6,9%		69,0%
	Total		48,3%	24,1%	17,2%	10,3%	100,0%
Site n° 4	Sexe	Masculin			12,9%	12,9%	25,8%
		Feminin	38,7%	19,4%	12,9%	3,2%	74,2%
	Total		38,7%	19,4%	25,8%	16,1%	100,0%
Site n° 5	Sexe	Masculin	3,3%	6,7%	16,7%	10,0%	36,7%
		Feminin	40,0%	16,7%	6,7%		63,3%
	Total		43,3%	23,3%	23,3%	10,0%	100,0%
Total	Sexe	Masculin	1,3%	5,3%	13,3%	12,7%	32,7%
		Feminin	38,7%	17,3%	10,0%	1,3%	67,3%
	Total		40,0%	22,7%	23,3%	14,0%	100,0%

Source : Collecte des données Septembre 2020 dans la ville de Djibouti

Figure 1 : Fréquence des activités de production les plus dominantes chez les membres enquêtés



Source : *Source : Collecte des données Septembre 2020 dans la ville de Djibouti*

VI.4. Présentation des forces, faibles, opportunités et menaces à permettre aux populations de faire face aux chocs futurs dans le cadre des projets d'urgences

Les résultats de cette partie sont le fruit des focus groupes réalisés avec les responsables de site et les bénéficiaires. Ces résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Présentation SWOT du fonctionnement des activités

FORCES	FAIBLESSE
<p>L'approche communautaire et participative utilisée pour l'identification des sites et la sélection des bénéficiaires ;</p> <p>La forte adhésion des populations au projet ;</p> <p>Le transfert de compétences à travers renforcement des capacités des acteurs de manière à les rendre autonomes après le projet.</p>	<p>L'insuffisance des moyens financiers ;</p> <p>Le non suivi des activités par PAM et ses partenaires après les projets ;</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Les effets positifs des activités du projet dans la communauté ;</p> <p>L'appréciation positive des activités du projet par la communauté ;</p> <p>La prise en main des activités par les autorités communales après le projet ;</p>	<p>L'insécurité grandissante dans les sites;</p> <p>La présence des individus inconnus sur les sites</p>

Source : Source : Collecte des données Septembre 2020 dans la ville de Djibouti

VI.5. Bilan de quelques activités sur le terrain

Plusieurs activités ont été planifiées et réalisées pour l'atteinte des résultats. Nous aborderons les activités réalisées pour les foires.

- Le ciblage des bénéficiaires

Le ciblage des bénéficiaires basé sur l'analyse de l'économie des ménages (HEA) a nécessité le recrutement et la formation de 22 agents enquêteurs. Ces agents enquêteurs, constitués en onze (11) binômes, ont procédé à la sensibilisation des populations et à la mise en place des comités de sélection qui y ont recensé les bénéficiaires.

Le ciblage a permis d'avoir une cartographie claire des bénéficiaires à travers une base de données. A l'aide de cette base de données, il fallait juste faire les tris en fonction des critères de vulnérabilités (personnes handicapées, veuves, personnes âgées, personnes vivant avec le VIH/SIDA) pour obtenir les bénéficiaires aussi bien pour les foires aux semences que les foires aux petits ruminants.

Organisation des foires aux semences

Cette activités a été précédée d'activités préparatoires notamment : le recrutement et la formation des agents de repérage et de foires, le recrutement des vendeurs des semences pluviales et le tenue des foires à proprement dite.

- Le repérage et remise d'invitation aux bénéficiaires : une équipe d'agents de repérage composée de vingt (20) Agents a été constituée. Elle a eu pour mission principale de sillonner les villages d'origine des bénéficiaires et prendre directement "contact physique" avec ces derniers. A l'occasion, des invitations sur lesquelles sont mentionnés les codes uniques de chaque ménage servant de document d'accès à la foire ont été remises à chaque bénéficiaire.
- La sélection des vendeurs de semences : La sélection des fournisseurs a fait l'objet d'un appel d'offre. A la clôture du dépôt des offres, l'unique offre enregistrée est celle de la Coopérative des Producteurs Semenciers de Lroni (COPROSEL). Après évaluation de l'offre, le comité de sélection a retenu le soumissionnaire pour prendre part aux différentes foires.
- Le recrutement et la formation des agents de foires : quinze (15) agents ont été recrutés et formés en animation de foires pour l'organisation des foires aux semences dans les communes retenues.

Organisation des foires aux petits ruminants

A l'instar des foires aux semences, l'organisation des foires aux petits ruminants a été précédée du recrutement et de la formation des agents de foires et de repérage, de la sélection des vendeurs de petits ruminants.

- Le repérage et remise d'invitation aux bénéficiaires : une équipe d'agents de repérage composée de vingt (20) Agents a été constituée. Elle a eu pour mission principale de sillonner les villages d'origine des bénéficiaires pour leur remettre des invitations pour les foires aux petits ruminants.

- La sélection des vendeurs de semences: le processus d'identification des fournisseurs a été fait en respect des normes de sélection de prestataires de services d'une catégorie élevée. En effet, un appel d'offre a été lancé, suivi d'un processus complet de dépouillement et d'analyse des différentes offres soumises. Dix (10) commerçants ont été définitivement retenus pour l'ensemble du processus.
- La mobilisation et formation des agents de foires : la réalisation de la foire requiert la disponibilité d'un certain nombre d'agents ponctuels dits agents de foires. Quinze (15) agents dont quatre (4) filles ont été mobilisés et formés pour accompagner la mise en œuvre des activités.
- Les soins vétérinaires : au cours des foires, l'une des priorités de l'équipe du projet était également le traitement des animaux achetés par les bénéficiaires. Chaque animal acheté sur les lieux de foires était vacciné par les agents techniques d'élevage qui ont été présents tout au long des foires.

- le suivi post-distribution

Après l'organisation des foires, un suivi post-distribution a été organisé. Ces suivis se sont fait à travers l'établissement de deux protocoles : l'un entre le PAM et le service de l'agriculture et l'autre le PAM et le service des ressources animales respectivement pour les foires aux semences et les foires aux petits ruminants.

VII. DISCUSSION ET ANALYSE

Dans ce chapitre, nous faisons l'analyse et l'interprétation des résultats présentés plus haut en

lien avec les objectifs dans le but de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche.

VII.3. Caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées

Il ressort du tableau que la population enquêtée est composée majoritairement de femmes qui représentent 67,3% contre 32,7% d'homme. Cela traduit la réalité des bénéficiaires des transferts monétaires qui sont composés de plus de 70% de femmes. Quant à l'âge de la population enquêtée, nous constatons que 66,7% des membres ont moins de 40 ans dont 56% de femmes. Les personnes âgées de 50 ans et plus représentent juste 14% des enquêtées avec 12,7% d'hommes. Après les travaux champêtres, les jeunes se ruent vers les sites miniers pour des activités d'orpaillage, laissant dans les villages femmes et enfants, vieux et vieilles. Les femmes restées au village trouvent à travers les transferts monétaires un moyen pour sécuriser les fonds que leur envoie leur mari et par la même occasion l'accès au crédit pour la mise en œuvre d'AGR.

Considérant les principales activités de production, l'analyse de leur fréquence (figure 1) montre que 52,97% sont dans des activités saisonnières ou temporaires et 47,03% dans des activités permanentes. Ce caractère prédominant de l'activité saisonnière impose aux ménages bénéficiaires la précarité des revenus. Toute chose qui limite leur possibilité à faire face aux chocs récurrents.

Il y ressort également que l'orpaillage est l'activité la plus pratiquée par les membres de groupe avec un taux de 37,2%. Il s'agit d'un orpaillage traditionnel pratiqué par des membres qui ont des sites miniers à proximité de leur habitation. Ces derniers prennent part aux activités des groupes tout en menant leurs activités d'orpaillage. Cela a pour conséquence une faible utilisation du fonds de crédit pour la mise en œuvre d'activités génératrice de revenu. Etant entendu que les projets visaient à améliorer les performances de ces ménages en agriculture, en élevage et en microfinance communautaire, il apparaît que l'orpaillage présente un réel risque pour le développement de ces activités. Ce point de vue corrobore avec cette déclaration recueillie lors d'un focus groupe dans le village de Koungo « l'orpaillage est en train de prendre le dessus, les gens ne se consacrent plus aux activités agricoles qui sont les activités de première nécessité ce qui fait que souvent même si la pluviométrie est un peu bonne on a toujours été confronté au problème d'insécurité alimentaire dans notre commune ».

VII.4. Analyse des forces, faibles, opportunités et menaces des CECI à permettre aux populations de faire face aux chocs futurs dans le cadre des projets d'urgences

VII.4.1. Analyse des facteurs internes

VII.4.1.1. Analyse des forces

Les principales forces des programmes de transfert monétaire résident dans la stratégie de mise en œuvre. C'est une méthodologie basée sur l'approche participative avec une implication des populations à la base comme acteurs clés de leur propre développement. C'est ainsi que la réponse à la demande villageoise à travers les bénéficiaires a été le fil conducteur de la stratégie de mise en œuvre du projet. Les villages d'intervention et les bénéficiaires ont été associés aux prises de décision. Une attention particulière a été accordée aux groupes de femmes pour l'appui du projet au développement des communautés d'épargne et de crédits interne (CECI). Cette stratégie d'intervention basée sur la demande et la participation des groupes cibles bénéficiaires est pertinente et s'inscrit dans le processus de renforcement des moyens d'existence et de la résilience des bénéficiaires en cours dans le pays. Une telle approche permet aux acteurs de s'approprier les différentes actions qui les concernent et par conséquent situe ces actions dans la durée.

La mise en place d'un dispositif d'information/sensibilisation et de suivi de proximité assuré par des animateurs endogènes issus de la communauté et choisis par la communauté constitue un facteur favorable à l'appropriation et à la durabilité des actions entreprises dans le village. Cela permet d'avoir des personnes ressources pour assurer le suivi des activités même après la mise en œuvre du projet. En outre, l'implication des communautés (structure reconnue par la loi pour être le point d'ancrage) dans le processus de prise de décision dans les différentes actions communautaires du projet est non seulement en adéquation avec les textes sur la décentralisation, mais aussi procède d'une synergie des actions de développement dans le pays

VII.4.1.2. Analyse des faiblesses

Malheureusement, les équipements n'ont pas suivi la dynamique de mise en œuvre insufflée par les premiers acteurs du projet. Le matériel roulant (vélo) remis aux animateurs endogènes s'est dégradé en moins d'une année d'activité alors que ces engins étaient censés être utilisés pendant plusieurs années. Il en est de même pour le kit de matériel (caissette, calculatrice, etc.) remis aux groupes pour leur permettre d'épargner. Une telle situation pourra réduire la durée de vie de l'activité malgré la bonne volonté des bénéficiaires à les rendre pérennes.

Au-delà de ces différents aspects s'ajoute la non satisfaction financière des PSP. Le PSP

perçoivent deux mille (2 000) F CFA par mois et par groupe pour le suivi des activités. Avec un tel montant dérisoire, il leur est difficile d'assurer le carburant pour leur déplacement dans les groupes et par la même occasion répondre aux besoins de leur famille vu que le suivi des groupes ne leur permet pas de mener d'autres activités. Malgré cela, les PSP se battent corps et âme pour garantir un bon suivi des groupes CECI mois depuis la clôture du projet. Pourquoi une telle abnégation au travail malgré la faible rémunération ?

VII.4.2. Analyse des facteurs externes

VII.4.2.1. Les opportunités

Le succès dans les sites ont faits des PSP des personnes connues des tous dans leurs communautés respectives. Ils sont devenus des acteurs incontournables pour toute activité de mobilisation communautaire et sont même courtisés par certains représentants de partis politiques pour les aider à asseoir leur hégémonie. C'est cette notoriété et cette fierté qui amène les PSP à poursuivre les activités malgré la faible rémunération des groupes. Selon ces derniers, c'est pour eux une fierté de participer au développement de leur communauté même si les conditions financières ne sont pas réunies.

En plus de la notoriété des PSP, les bénéficiaires connaissent une appréciation positive par la communauté. En effet, au-delà des petites activités qui mobilisent un fonds appelé fonds social. Ce fonds sert d'entraide mutuelle pour les membres en difficulté ainsi que les activités de développement communautaire. Dans les sites, plusieurs groupes participent à travers leur fonds social à la réhabilitation des ouvrages communautaire tels que les bancs et les sapes des écoles, les forages, etc. certains groupes ont fait des dotations en sceaux, savon liquide aux centres de santé pour permettre l'entretien de ce lieu publique. D'autres ont acheté des nattes et bouilloires au profit des mosquées. Toutes ces actions confirment l'un des rôles des petites activités qui est le renforcement de la cohésion sociale et permettent une forte adhésion de la communauté pour des actions futures.

Enfin, les bénéficiaires pourront également tirer profit de l'implication des autorités communales après la fin des deux projets. Une telle situation permet de donner plus de crédibilité aux PSP ainsi qu'à l'activité elle-même. La promesse faite par l'ancien maire de mettre à la disposition des populations, une parcelle pour la construction d'un siège du réseau viendra renforcer les activités des bénéficiaires

VII.4.2.2. Les menaces

Le premier objectif des transferts monétaires est le renforcement de la cohésion sociale à travers les rencontres hebdomadaires qui sont obligatoires pour chaque bénéficiaire. Mais avec l'essor des activités connexes, cela devient de plus en plus difficile de retenir les membres. La ruée vers l'or entraîne une faible participation des membres aux rencontres hebdomadaires des groupes. Si rien n'est fait, cela pourra avoir des conséquences néfastes sur la durabilité de l'activité.

Le développement des activités d'orpaillage a entraîné la recrudescence de l'insécurité dans les villages. La multiplication des vols à mains armées inquiète des membres des groupes qui sont soucieux de leurs épargnes. En effet, les membres des communautés mobilisent à travers les épargnes de grosses sommes qui sont gardés dans une caissette par le trésorier du groupe. Ces derniers gardent dans leur maison des sommes allant de deux cent mille (200 000) F CFA à plus d'un million (1 000 000) F CFA en fonction du dynamisme du groupe. Bien que les groupes n'ayant pas encore été les cibles de ces personnes mal intentionnées, l'insécurité représente une menace très important pour la poursuite des activités dans la capitale.

V.3. Analyses des effets des transferts monétaires sur la communauté

L'identification des effets des transferts monétaires a consisté à observer et à identifier l'ensemble des changements visibles ou naissants chez l'ensemble des acteurs touchés par les projets. Les résultats de l'enquête montrent que les transferts monétaires ont des effets à plusieurs niveaux :

V.3.1 Les effets des programmes de transfert monétaires sur le plan économique et social

Les enquêtes terrain font ressortir une amélioration de la situation économique des membres avec l'avènement des communautés. Les membres sont passés de 80,7% ayant une situation socio-économique « pas bien » avant l'avènement des transferts monétaires à 52,3% après l'avènement des ceux - ci soit une réduction de 28,4%. Cette amélioration s'explique en partie par l'accès des membres aux différents soutiens. Ce qui leur permet de mieux gérer leur argent. En effet, les résultats financiers font état de capitaux propres d'une valeur de 51 682 240 F CFA composé comme suit : 41 716 725 F CFA d'épargne, 6 962 420 F CFA de bénéfice non redistribué. L'épargne moyenne par membre est de 13 226 F CFA avec un bénéfice moyen de 2 207 F CFA ; ce qui représente une valeur ajoutée très importante pour l'économie locale. A la fin du cycle, le partage de l'épargne permet également aux ménages de disposer de ressources

financières pour l'achat d'engrais, de semences, etc. nécessaire aux travaux champêtres. Une partie de cet argent sert à l'achat de céréales pour la période de soudure, ce qui permet aux membres des ménages d'avoir suffisamment de force pour les activités agricoles.

Cette amélioration s'explique également par le développement et la diversification des AGR rentables. C'est ainsi que les membres ont déclaré que les bénéficiaires ont vraiment eu des effets positifs sur leur vie. Le plus important de ces effets le développement d'AGR relevé par 36% des membres. Cela s'explique par le fait que durant la mise en œuvre des deux projets, les membres ont été formés à la fabrication de savon liquide et l'embouche ovine, etc. ces formations associées aux sensibilisations des animateurs sur l'intérêt des prêts ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique aux bénéficiaires en l'occurrence les femmes. Elles illustrent cette perception à travers des possibilités améliorées à répondre aux besoins familiaux. Elles ont déclaré lors d'un focus groupe que : *« les transferts monétaires ont eu un impact positif sur leurs familles respectives en ce sens qu'elle leur permet à travers des AGR d'engranger des bénéfices pour résoudre les problèmes de la famille sans trop de difficultés. ça permet à la femme d'accompagner son mari dans les dépenses de la famille ».*

V.3.2. Effet des transferts monétaires sur le renforcement de la cohésion sociale

Aussi, le fonctionnement des programmes de transfert monétaires a renforcé les relations sociales entre les membres et développé davantage l'esprit d'entraide et de partage des risques. L'existence d'une caisse de solidarité ou fonds social au sein des communautés pour parer aux événements malheureux tels maladies, décès, inondations, incendies, etc. joue un rôle indéniable dans le renforcement des liens entre les membres. Les résultats financiers font ressortir un total de 2 617 225 F CFA comme montant total utilisé au cours du cycle précédent à cet effet. Le fonds social restant est utilisé au partage pour des activités de développement communautaires telles que les réparations de forages, les dons aux mosquées, aux CSPS, etc. Ces habitudes sont encrées en eux et représentent un atout très important pour le développement de la communauté. C'est à ce titre qu'un intervenant d'un focus group affirme que grâce aux transferts monétaires, *« les habitudes d'économie, d'épargne, de solidarité et de partage demeurent toujours en eux ».*

CONCLUSION GENERALE

Le tandem vulnérabilité et résilience des populations de Djibouti capitale est l'un des principaux axes d'intervention de la majorité des ONG humanitaires et de certaines agences des Nations Unies.

De nos jours, l'analyse de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des populations vivant dans la capitale Djiboutienne est la préoccupation majeure des acteurs humanitaires sur le terrain. Le programme de transfert monétaire, par ses activités (ciblage, sélection des bénéficiaires, formation et suivi des bénéficiaires) contribue au renforcement de la résilience des populations de la capitale qui est caractérisée par une pauvreté récurrente, un chômage profond rendant vulnérable la majorité des populations. Ce qui permet de confirmer l'hypothèse 1 de notre étude qui stipule que : « la capitale Djiboutienne présente un contexte favorable à la mise en œuvre des actions humanitaires ».

Ainsi, face à ce contexte peu reluisant de la capitale Djiboutienne, le PAM et certaines ONG humanitaires mettent en œuvre des actions humanitaires pour soulager la souffrance des populations vulnérables. Ces actions couvrent beaucoup de domaines parmi lesquels nous pouvons citer la santé, la nutrition, l'eau et la protection sociale. Ce qui permet de confirmer l'hypothèse 2 selon laquelle les actions humanitaires mises en œuvre par le PAM cadre avec les besoins des populations.

Au regard des résultats probants qu'engendre la mise en œuvre des différentes activités, la dernière hypothèse est aussi vérifiée.

De l'analyse du programme de transfert monétaire et des résultats des enquêtes terrain, il ressort que la pertinence, l'efficacité et la durabilité sont des aspects très discutables. Au terme de cette étude sur le thème « **Analyse des actions humanitaires du Programme Alimentaires Mondial (PAM) à Djibouti capitale pour un renforcement de la résilience des populations pauvres**, des pistes de recherche se dégagent de façon spécifique pour donner un autre sens à la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté des populations Djiboutiennes . Les pistes de recherche pourraient se focaliser sur les points suivants :

- la responsabilisation et l'implication des populations vulnérables de Djibouti capitale dans les stratégies d'intervention des ONG pour le renforcement de leur résilience ;
- le changement de mentalité et de comportement des populations Djiboutiennes en vue de mettre fin ou de réduire considérablement l'assistanat ;

- la valorisation des initiatives locales en vue d'améliorer les moyens d'existence des populations locales.

Ces pistes nécessitent par ailleurs la prise en compte des réalités sociales, culturelles et économiques du pays en associant plus les populations à la recherche des solutions à leur vulnérabilité.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- **D'ERCOLE R et AL, 1996** : La vulnérabilité territoriale : une nouvelle approche des risques en milieu urbain, vulnérabilités urbaines au sud, article 17P ;
- 2- **GERALDINE D, SAMUEL et AL, 2012** : Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire ; archives-ouvertes, 32P ;
- 3- **PAM, 2018** : le fonds judiciaire d'urgence pour l'Afrique en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, 29P
- 4- **LOUISE S, 2005** : Profil de vulnérabilité, 31P
- 5- **SOMA A, 2015** : Vulnérabilité et résilience urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou. Thèse de doctorat unique en géographie ; université de Ouagadougou, 418P ;
- 5- **SOMA A, 2010** : Vulnérabilités urbaines : gestion territoriale des zones à risques de catastrophes naturelles et technologiques. Mémoire de master recherche en géographie, 98P ;